

Le Centre d'Interprétation Marne 14-18 et
la Médiathèque Intercommunale de Suippes
présentent



LA RECONSTRUCTION D'APRES-GUERRE

Du 10 octobre au
6 novembre 2009

EXPOSITION

Médiathèque Intercommunale
de Suippes - 9 rue St Cloud
Entrée libre

du mardi au vendredi de 14h à 18h
le samedi de 11h à 17h

Renseignements au 03 26 68 24 09 ou contact@marne14-18.fr
www.marne14-18.fr



BILAN MATERIEL

ET HUMAIN

11 Novembre 1918, le clairon de la fin des combats sonne, mais un autre combat doit débuter : le retour à la vie normale, la reconstruction...
Après quatre années d'une guerre figée dans une cicatrice longue de 700 kms, les bilans humains et matériels sont lourds.

Bilan humain

La France est amputée de 3,4% de sa population, dont 10 % de sa population active. De 1914 à 1918, 8 410 000 hommes sont mobilisés, 1 357 800 ne reviendront jamais. Chaque jour de guerre a coûté à notre pays en moyenne 870 morts et 2303 blessés. A ce chiffre, peuvent s'ajouter les 65 000 mutilés, dont 15 000 de la face.



Une veuve de guerre - Coll. N. Offenstadt.



Le front désert après les combats - Coll. BDIC

Une société doit renaître. 600 000 veuves pleurent leur mari. Avec elles, 760 000 orphelins ne connaîtront de leur père que les récits des combats sanglants de Verdun, le Chemin des Dames ou encore le front de Champagne.

Pour les survivants, la démobilisation se déroule de novembre 1918 à septembre 1919. Elle ne se termine vraiment qu'en septembre 1920, par la libération des jeunes soldats de la classe 1918. Au désir impérieux du retour des combattants s'oppose la difficulté pour certains de revenir à la vie civile,

Ces frères d'armes acclamés en héros, témoins du pire que l'Homme a pu produire, doivent désormais se reconstruire et reconstruire leur pays...

Bilan matériel

Cependant, le traumatisme de la Grande Guerre ne s'arrête pas au caractère humain. Le paysage de la zone de front est entièrement perturbé.

Fin 1918, 4 000 communes sont dévastées ou dégradées sur 3 337 000 ha dans dix départements.

Voilà pourquoi en 1919, par la loi du 17 avril, l'Etat se rend acquéreur de tous ces territoires jugés irrécupérables et les rachète à leurs propriétaires, après en avoir fixé les limites avec les maires et les survivants.

Zoom sur la ville de Reims

Reims a été détruite à 60% durant la Grande Guerre, endeuillée de 4 567 reimois morts pour la France et 740 victimes civiles. Cette cité est rapidement devenue pendant le conflit le symbole de « la ville martyre ». En 1919, Raymond Poincaré lui remet la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre. En 1919 seulement 25 000 Reimois ont pu se réinstaller dans la ville, alors que Reims comptait 120 000 habitants en 1914.

Archives Départementales de la Marne



Zone rouge

La " Zone Rouge " est une appellation générique sans rapport symbolique avec le sang versé ou la puissance de feu déployée, mais due simplement, semble-t-il, au traçage en rouge, sur les cartes, de la délimitation de ces terrains.

ETAT
L'Evénement des principaux travaux effectués par le Service des Travaux de Première Urgence

SECTION DE REIMS	
Prévu au 31 Décembre 1918	
Travaux prévus de première urgence	20 000 mètres
Travaux effectués de première urgence	12 300 "
Travaux effectués de première urgence	6 000 "
Travaux effectués de première urgence	100 "
Travaux effectués de première urgence	50 "

SECTION DE REIMS
Travaux prévus de première urgence

Travaux effectués de première urgence	12 300 "
Travaux effectués de première urgence	6 000 "
Travaux effectués de première urgence	1 000 "
Travaux effectués de première urgence	1 000 "
Travaux effectués de première urgence	1 000 "

Archives Départementales de la Marne



Comme de telles étendues ne peuvent être laissées à l'abandon complet, une loi du 24 avril 1923 permet de les classer en deux catégories : des terrains à conserver comme vestiges de guerre (les villages disparus dans le Camp militaire de Suippes font désormais partie de cette catégorie) et des terrains confiés à l'Administration forestière afin d'être reboisés.

Accueillir les sinistrés : les maisons provisoires

Dès 1915, l'Etat pensait déjà à un futur projet d'habitation provisoire qui serait conçu par des architectes. Dès que la guerre serait terminée, il faudrait à tout prix reconstruire rapidement et de manière économique des logements fonctionnels pour inciter les habitants des villes détruites à y revenir.

Ces maisons provisoires devaient être construites en dehors des villes, afin de laisser un large temps aux experts pour estimer les dommages de guerre et pour envisager enfin des transformations et des plans de reconstruction.



Sully-sur-Loire, magasin réinstallé dans un baraquement - Coll. M. Raymond



Sully-sur-Loire, maisons provisoires, Rue des Remparts - Coll. M. Raymond

Cependant, l'Etat n'avait pas envisagé que les populations reviendraient si rapidement. Le projet d'habitations provisoires, élaboré en 1915, ne voit pas le jour à temps ; car bien avant l'Armistice, des familles entières revenaient déjà dans leur ville d'origine. Les baraquements commandés arrivent bien après le 11 novembre 1918. Les habitants doivent donc réagir et penser à se reloger avant l'hiver !

Les populations dans l'urgence

La population est alors dans l'urgence. Ensemble, les familles vont arpenter les champs de bataille et les décombres pour y trouver des matériaux valables, afin de se construire un logement de fortune, le plus important étant de lutter contre le froid. L'improvisation domine, tout y passe : pierres, débris, tôles, morceaux de bois, planches, barbelés, etc.

Les habitations des sinistrés sont couramment constituées d'un amoncellement de matériaux hétéroclites, sur lesquels reposent des planches recouvertes de carton bitumé ou de vieilles tuiles usées ramassées sur des sites délabrés.



La vie dans les ruines - Somme-Tourbe, le 29 avril 1916. Villageois faisant la lessive devant leur habitation provisoire - Coll. BDIC

Cependant, il arrive que dans l'urgence, les habitants aient recours à des solutions encore plus précaires. Certains s'approprient les ruines de maisons ou de casernes. D'autres trouvent refuge dans des cagnas de soldats, au cœur même des tranchées, ou se blottissent dans des abris réaménagés par leurs soins. Certaines familles se terrent même dans des caves ou des « creutes » (carrières de calcaires répandues surtout dans l'Aisne).

Après 3 années difficiles et précaires, l'Etat débloque des fonds en créant la loi du 17 avril 1919.

Il avancera une somme aux familles pour les dédommager des dégâts de guerre et surtout pour les aider à répondre à leurs besoins les plus urgents. Cette disposition s'applique également pour l'obtention d'une maison provisoire. Les deux types ci-dessous ont été retenus.

Baraque de type Adrian

(Adrian, du nom de son inventeur)
Maison provisoire à la structure de bois remplie de briques. C'est une baraque individuelle composée de quatre pièces et d'un appentis.

Baraques provisoires de type Nissen, à Ralsel dans l'Aisne - Source forum www.pages14-18.com



A Sully-sur-Loire, baraques provisoires de type Adrian installées près de l'église - Coll. M. Raymond

Baraque de type Nissen

C'est le modèle le plus répandu dans la zone nord du pays. Elle est aussi appelée « métro ». Elle est de forme circulaire, composée de deux tôles cylindriques percées de fenêtres. Une cloison au milieu sépare la maison en deux pièces exiguës. Cette construction est assez petite surtout pour y loger des familles de sept personnes.

UNE NOUVELLE VIE

APRES LES COMBATS



Mutilés de guerre travaillant dans les champs - Coll. BOIC



Comment se reconstruire ?

Les soldats, dès leur retour, vont connaître ce que l'on appelle le syndrome de « fin de guerre » :

La joie de l'Armistice sera très courte et rapidement remplacée par une forte anxiété face à l'avenir et au monde de l'arrière, que les soldats ne reconnaissent plus.

Déstabilisés, affaiblis et usés psychologiquement, les soldats perdent leurs repères et peinent à retrouver un rythme de vie traditionnel. Ils se réinsèrent difficilement.

Le travail va-t-il reprendre ?

L'économie française d'après-guerre est au plus mal. Beaucoup d'entreprises ont été détruites et bien souvent les ouvriers n'ont pas pu retrouver leur poste de travail initial. Néanmoins, pour les soldats invalides, des « emplois réservés » tels que gardes champêtres, travailleurs aux champs, facteurs ou employés de mairie, sont créés. Durant cette période de crise où le travail manque, l'Etat va intervenir et va mettre en place une loi, visant à faciliter l'insertion professionnelle des soldats à leur retour.

Loi du 22 Novembre 1918

Le dirigeant de l'entreprise se doit de réembaucher ses anciens salariés, si son activité le lui permet encore. Le problème est que pour retrouver son emploi, le soldat doit faire parvenir une lettre recommandée et signée à l'employeur seulement 15 jours après sa démobilisation. Ce sera un échec. Les soldats, troublés par les événements oublieront pour la plupart de rédiger ce courrier.



Ticket de loterie Nationale au bénéfice des Associations des Mutilés des Yeux et Croix de Guerre - Coll. privée

La reconstruction appelle à une grande recherche de fonds ainsi que des appels à la solidarité. Les citoyens se sentent concernés (chaque famille a au moins perdu un proche lors des combats), la mobilisation est forte ! Des bals de charité, des fêtes de bienfaisances, ou alors des tombolas, sont organisés afin de récolter des fonds et venir en aide aux plus démunis.

Appel à la solidarité

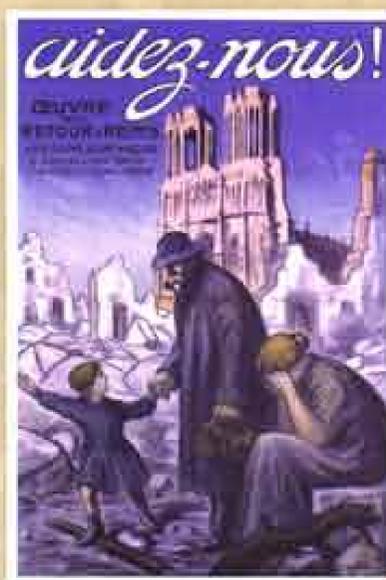


Détail de l'aide apportée par le département d'Alger aux régions sinistrées - Archives Départementales de la Marne

Zoom sur l'association « Retour à Reims » un exemple de solidarité

L'association a été créée au lendemain de la guerre par des femmes engagées, afin d'aider les rémois à se réinstaller dans leur ville d'origine.

Par les différents dons et par l'engagement des nombreuses bénévoles, les citoyens recevront du mobilier, des soins et de la nourriture.



Association «Retour à Reims» : affiche de propagande - Bibliothèque Municipale de Reims

D'autres pays ou territoires aideront financièrement à la reconstruction : par exemple l'Algérie. Des villes du canton d'Alger soutiendront financièrement la France en offrant à des villages marnais, un soutien financier pendant plusieurs années. Cette action contribuera à l'adoption des villages libérés, et aboutira quelques années plus tard à des jumelages.

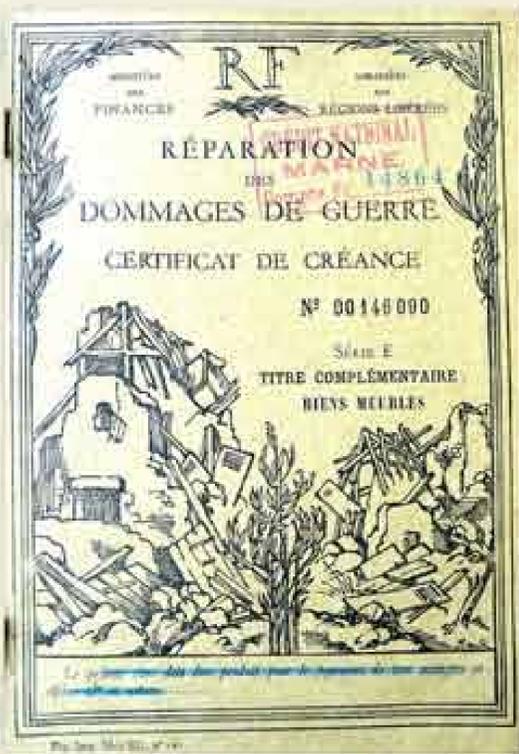
ORGANISATION NATIONALE LOIS ET FINANCEMENTS

Le ministère des Régions libérées et la loi du 17 avril 1919

Dès le début du conflit, l'Etat entame une réflexion sur les réparations et dommages de guerre. Pendant ces quatre années de combats, de nombreux articles vont être rédigés afin d'adapter au mieux et au plus vite le début des réparations.

Le 30 avril 1916, « le ministère de l'Intérieur crée un service spécial pour la reconstitution provisoire des moyens d'habitation ou pour faciliter la reconstruction des villes, villages ou immeubles détruits ».

Le 16 novembre 1917, Clémenceau crée le ministère du Blocus et des Régions libérées. Albert Lebrun en fut le premier titulaire et sous son autorité fut promulgué le texte fondateur de la réparation des dommages de guerre, la loi du 17 avril 1919, la Charte des Sinistrés. D'autre part, pour permettre le remboursement des frais aux particuliers, le gouvernement met au point le Crédit National.



Source Archives Départementales de la Marne

Charte des Sinistrés

Il s'agit d'une loi de solidarité nationale qui institue la participation de l'Etat à l'œuvre de reconstitution des régions dévastées, et l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de la guerre. Elle concerne la réparation intégrale sur les dommages matériels faits aux biens mobiliers et immobiliers, c'est-à-dire les « réquisitions opérées par l'ennemi, les contributions de guerre et les amendes, les enlèvements d'objets, les destructions des récoltes ou des immeubles ». L'indemnité correspond au « montant de la perte subie, évalué à la veille de la mobilisation et auquel on ajoute les frais supplémentaires pour la reconstruction des immeubles, à condition d'effectuer le remploi ».

Le Crédit National

Institué par la loi du 10 octobre 1919, le Crédit National est mis en place par les grandes banques, l'industrie et le haut-commerce. Il concerne les dommages commerciaux et industriels, immobiliers et agricoles, ainsi que les dommages mobiliers. Son rôle est de transmettre les titres constatant les décisions des commissions cantonales aux sinistrés, et de leur ouvrir un compte. Il sert au « paiement des avances que l'Etat fait aux sinistrés en attendant les décisions des commissions cantonales ».

En parallèle, la France crée deux grands emprunts nationaux : « l'emprunt de la paix » puis « l'emprunt de la reconstruction ». Ceux-ci vont apporter des fonds au financement de la reconstruction.



Source Archives Départementales de la Marne

Le traité de paix

Tenu à Versailles en juin 1919, le traité de paix déclare l'Allemagne « responsable, pour les avoir causés, de tous les dommages subis par les gouvernements alliés, par suite de la guerre qui leur avait été imposée par son agression ».

Ce traité est la base juridique des réparations imposées à l'Allemagne vaincue.

Une Commission des réparations est chargée d'en évaluer le montant, d'en établir les délais de paiement et d'en déterminer la répartition entre les pays bénéficiaires. Le montant sera arrêté en mai 1921 à 132 milliards de marks-or. En 1933, parvenu au pouvoir, Hitler mettra fin définitivement au paiement des réparations.



Affiche de propagande pour l'emprunt national -
Affiche d'époque

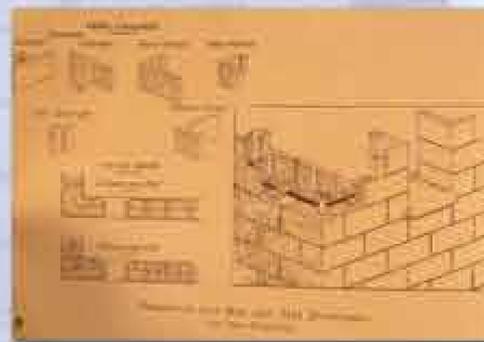
ARCHITECTURE PUBLIQUE : INNOVATIONS ET NOUVEAUX MATERIAUX

Les églises

Les églises tiennent une place importante dans les villages et dans la vie des habitants. Après la guerre, leur reconstruction apparaît comme une nécessité. L'église de Sommepy (Marne) est, par exemple, classée aux Monuments Historiques après le conflit. Pour celles qui sont partiellement détruites, la priorité est de consolider les parties encore debout et donc d'éviter l'aggravation des dégâts. Ensuite, à partir des éléments trouvés dans les décombres, de relevés d'archives et d'anciennes photographies, l'architecte essaie de restituer l'ancien édifice le plus fidèlement possible. Cependant, quand une église a été entièrement détruite, les communes choisissent aussi parfois de reconstruire un édifice nouveau et sur un meilleur emplacement.

L'église de Ste-Marie-à-Py et le procédé NASOUSKY

Le 6 mai 1922, le Conseil municipal de Ste-Marie-à-Py confie la reconstruction de son église à l'entreprise Joseph Mège. La technique qui est utilisée est nouvelle : le procédé « Nasousky ». Ce dernier permet de construire rapidement, à un prix bon marché, tout en assurant une solidité durable à l'édifice. Le principe de construction est l'utilisation d'éléments creux en ciment, moulés d'avance en série. Ces éléments sont fixés ensemble par des clés hydrofuges reliant les deux parties. Le mur est donc totalement étanche du point de vue de l'humidité et de la chaleur. En effet la partie intérieure et la partie extérieure n'entrent jamais en contact mais sont reliées par des clés, qui ne transmettent pas l'humidité. Il n'y a plus besoin d'enduit extérieur ou intérieur, puisque les éléments moulés ont l'aspect de la pierre.



Procédé «Nasousky» : perspective d'un mur avec clés cruciformes - Archives Municipales de Ste-Marie-à-Py



L'Eglise de Ste-Marie-à-Py aujourd'hui - Photo B. CHOICARDELLE

Les bâtiments civils

La Mairie-Ecole de Sommepy



Reconstruction de la Mairie-Ecole de Sommepy - Archives Municipales de Sommepy-Tahure

Grâce à l'aide financière américaine, la mairie-école de Sommepy est reconstruite presque à l'identique. L'architecture monumentale de la façade symétrique est conservée. Elle possède un étage et deux espaces destinés aux classes, accolés de chaque côté. C'est un bâtiment qui était déjà fonctionnel. Les mêmes matériaux ont été réutilisés. La disposition intérieure des pièces a été modifiée pour plus de fonctionnalité. Comme pour les logements privés, les fenêtres sont plus grandes pour gagner en luminosité et pour une meilleure aération. Encore une fois, il s'agit surtout d'améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité.

Zoom sur la Cathédrale de Reims : une charpente innovante

Nommé en 1915, Henri Deneux est l'architecte en chef de la cathédrale de Reims pour les Monuments Historiques. De 1919 à 1921, il commence d'abord par inventorier les éléments et les débris restants, afin de reconstituer et de réparer ce qui pouvait l'être. Les murs, les voûtes ou les contreforts sont renforcés. Puis, entre 1924 et 1926, Henri Deneux s'occupe de la charpente : l'ancienne était en chêne et avait complètement brûlé. Il choisit de s'inspirer d'un procédé inventé par l'architecte Philibert Delorme au XVI^e siècle. L'architecte met en place un ingénieux système constitué de petits éléments préfabriqués en ciment-armé, reliés par des clavettes en chêne qui assurent la souplesse de la structure. Cette nouvelle charpente témoigne encore une fois de l'utilisation des nouveaux matériaux pour la reconstruction d'après-guerre.



La Cathédrale de Reims après le bombardement, 1919 - Carte postale ancienne

ARCHITECTURE PRIVEE : HABITATIONS ET

Les habitations : nouvelle organisation

Pendant le conflit, les architectes préparent déjà la reconstruction et créent des plans pour les sinistrés. Leur priorité est de conserver les caractéristiques régionales traditionnelles. Après la guerre, la nécessité de reconstruire rapidement et les difficultés matérielles



Maison de la reconstruction à Sommepey-Tahure - Photo A.-L. Collet

L'architecture rurale reste bien souvent régionaliste ; mais les matériaux utilisés diffèrent. Les architectes utilisent plutôt la brique, la tuile mécanique et le béton qui sont produits industriellement au détriment des anciens matériaux artisanaux. En Champagne, la pierre remplace la craie. La brique est utilisée pour les décorations extérieures. Les maisons construites par l'architecte d'une même société coopérative de reconstruction, sont souvent identiques, car conçues sur le même plan. Voilà pourquoi certains habitants choisissent de ne pas en faire partie, afin d'avoir une maison différente.

Les fermes



Dans le milieu agricole, après un déminage et un nettoyage intensif. Quant aux fermes et aux bâtiments, ils sont eux aussi modernisés pour la productivité. La disposition générale des bâtiments reste la même : la maison donne sur la rue, avec à côté un passage, nommé « cour ».

L'AIDE INTERNATIONALE : L'EXEMPLE DE SOMMEPY-TAHURE

La France va également bénéficier d'aides extérieures. Certains pays vont envoyer des dons, mais aussi du matériel, de la nourriture, etc. Une solidarité internationale se met alors en place. Dans la Marne, le village de Sommepy-Tahure est un très bel exemple de cette solidarité.

Sommepy, un village à reconstruire

Ce village a été privé de ses habitants jusqu'en 1919, occupé par l'Armée allemande. Les photographies d'époque témoignent des destructions importantes, occasionnées par les violents combats. De nombreux bâtiments ont été en partie ou complètement détruits : l'église, la mairie, l'ancienne école, et de nombreuses habitations.

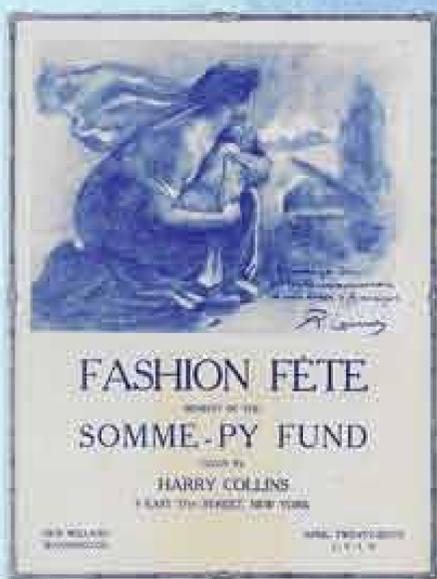


L'église de Sommepy en 1919 - Carte postale ancienne

Alors que le sort de Sommepy est entre la reconstruction ou la délimitation en zone rouge, un homme va se battre pour reconstruire son village d'origine. Il s'agit du sous-lieutenant L'Huillier, ancien combattant de la guerre, ayant reçu de nombreuses décorations. Il s'adresse au ministère des Régions libérées afin que Sommepy ne fasse pas partie de la zone rouge. Une pétition signée par les habitants est déposée, et à Washington, un comité se crée en 1919 pour venir en aide à la reconstruction du village. En effet les troupes américaines ont permis la libération de Sommepy en 1918, et en s'adressant à eux, le sous-lieutenant L'Huillier est sûr de trouver une oreille réceptive. De nombreux articles sur le village paraissent alors dans la presse américaine.

Dans une lettre du 8 janvier 1920 adressée au Préfet de la Marne, le sous-lieutenant L'Huillier l'informe des conférences qu'il anime aux Etats-Unis. Il lui écrit également que le Comité du Sommepy Fund souhaite rassembler soixante quinze à cent mille francs afin de participer, avec le gouvernement français, à la reconstruction de la mairie et de l'école, futurs « Mémoriaux » des glorieux combats français et américains menés lors de la victoire le 2 octobre 1918.

Dans une délibération du Conseil municipal de Sommepy le 26 septembre 1920, il est question d'un don du comité franco-américain de Boston et d'une lettre de la présidence du comité, qui informe le Maire d'un don pour le musée et la bibliothèque, qui doivent être construits d'après les plans établis par des étudiants américains.



Brochure programme de la soirée organisée par le Sommepy-Fund - Salle Mémoriale Franco-Américaine de Sommepy

Will You Help by Contributing

A Show	\$1.00
A Window	3.00
A Door	10.00
A Parlor Room	25.00
A Suite	50.00
Room in Hotel	100.00
Five Inquiries	500.00
An Extra Hour	1,000.00

Any contribution, large or small, will be gratefully received by the editing process of "Fashion Fête".

Un mémorial est donc installé dans la mairie, au premier étage. Sur ses murs, sont inscrits les lieux de batailles et les noms des régiments qui ont combattu devant Sommepy en 1914, en septembre-octobre 1915 et du 26 au 28 septembre 1918, ainsi que le nom des morts français et américains. Le visiteur peut y voir aussi la liste des différentes interventions américaines à Sommepy après la guerre, ainsi qu'une peinture réalisée par un artiste américain, et qui présente l'amitié franco-américaine : il s'agit d'une infirmière déposant des fleurs sur deux tombes se trouvant l'une à côté de l'autre, celle d'un américain et celle d'un français, « symbole d'amitié éternelle » selon le New York Herald du 9 novembre 1925. L'inauguration de la salle a eu lieu en même temps que celle de la mairie, le 19 novembre 1925, avec la présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis.

D'autres exemples de l'aide américaine peuvent être cités, notamment sur la commune de Reims, avec la construction de l'American Hospital destiné à soigner les enfants, ou encore la bibliothèque Carnegie. Ces bâtiments encore actifs de nos jours témoignent de la solidarité franco-américaine, qui existe déjà depuis de nombreuses années.

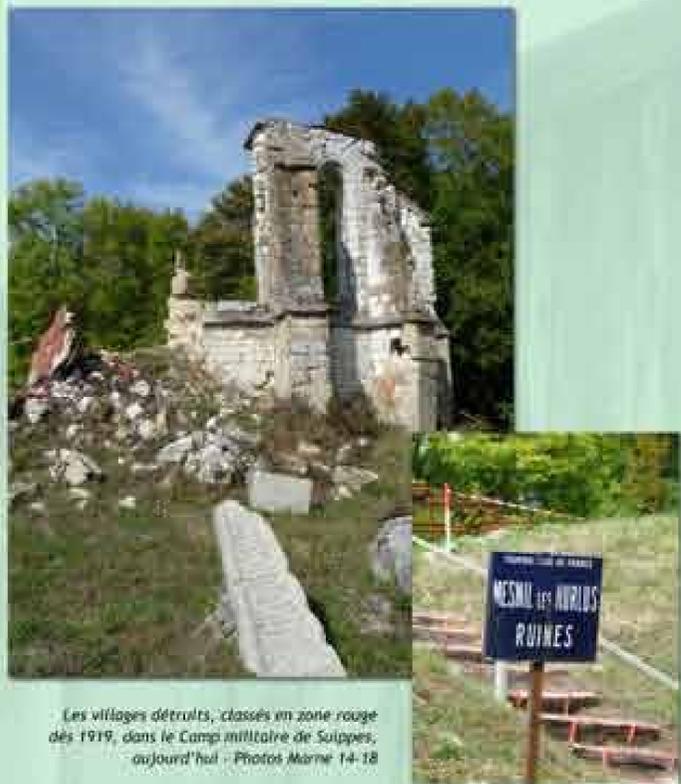


Source Archives Départementales de la Marne.



Bibliothèque Carnegie - Photo Marne 14-18

La zone rouge aujourd'hui



Les villages détruits, classés en zone rouge dès 1919, dans le Camp militaire de Suippes, aujourd'hui - Photos Marne 14-18

La zone rouge en Champagne-Ardenne représente essentiellement des zones boisées. En 1878, la Champagne « pouilleuse » est passée de 566 000 hectares de forêt à 660 000 aujourd'hui, et ce malgré les grands défrichements de résineux dans les années 1960-1970. Ces forêts sont essentiellement concentrées en Argonne et dans les Ardennes. Dans les années 1950-1960, une vague de déboisement de pinèdes en anciennes zones rouges a été effectuée pour permettre l'exploitation agricole (blé, betterave, pomme de terre et luzerne). Les surfaces de vignoble ont également doublé depuis 1970.

D'autre part, une partie de cette zone rouge se trouve aujourd'hui en terrain militaire (Suippes, Mourmelon, Moronvilliers). Les vestiges de six villages détruits durant la Première Guerre Mondiale sont encore visibles dans le Camp de Suippes.

Les bâtiments aujourd'hui

Le territoire marnais est aujourd'hui marqué par l'architecture d'après guerre (art déco et art nouveau). Ce choix d'uniformiser les bâtiments par l'utilisation de matériaux nouveaux mais aussi d'améliorer le confort des habitats, donne à ce département un cachet particulier qui fut longtemps décrié.



Architecture d'après-guerre à Reims - Photo Marne 14-18



Aujourd'hui, silo à betteraves à Wargemoulin-Hurlua - Photo Marne 14-18



Suippes, baraque Adrian réaménagée, aujourd'hui - Photo Marne 14-18

Initialement prévues pour une dizaine d'années, certaines baraques temporaires survivent encore. Pour beaucoup ce sont aujourd'hui des habitations réaménagées ou des abris agricoles.

La réconciliation

Dans les années 60, apparaît une volonté de partager le souvenir et d'envisager le futur avec l'Allemagne, comme en témoigne la rencontre entre le Général De Gaulle et le Chancelier Adenauer en 1958.

Le jumelage de la ville de Suippes avec Hardheim (petite ville allemande dans le Baden-Wurtemberg) en est aussi un bon exemple. En effet depuis la fin des années 60, les maires de ces deux communes envisageaient un rapprochement. Des rencontres entre pompiers et des échanges entre collégiens ont eu lieu régulièrement, jusqu'au jumelage de Suippes et Hardheim, devenu officiel le 1er Octobre 1978. M. Mchet, alors maire de Suippes, a tenu ce discours durant la cérémonie officielle : « En une région où l'histoire a marqué profondément les hommes et leur vie, [...] ce geste nous invite à la réflexion, au respect des personnes et à l'espérance pour mieux se comprendre. Pour notre désir commun de paix universelle. »

Aujourd'hui, après 30 ans de jumelage, les liens entre ces deux villes sont encore très forts.



Jumelage de Suippes et Hardheim, 1978 - Coll. M. Guélin



Discours officiel lors du jumelage, 1er Octobre 1978 - Coll. M. Guélin

LA RECONSTRUCTION

D'APRES-GUERRE

Remerciements

Marc ANDRE
Anne-Laure COLLET
Michel GODIN
Jean-Noël OUDIN
M. RAYMONDI
Brigitte CHOCARDELLE
Franck LESJEAN
Maurice LEFORT

ORCCA

Archives Départementales de la Marne
Mairie de Suippes
Mairie de Sommepy-Tahure (Archives municipales)
Mairie de Souain-Perthes-lès-Hurlus (Musée de Souain)
Mairie de Sainte-Marie-à-Py (Archives municipales)

Sources

Ouvrages

- COLLET Anne-Laure, *La reconstruction du village de Sommepy après la Première Guerre Mondiale : Objectifs, financement et architecture 1919-1931.*
- COLLET Anne-Laure, *La reconstruction des villages de la ligne de front dans la Marne après la Première Guerre Mondiale : Moyens et architectures 1919-1930.*
- CABARES Bruno, DUMENIL Anne, *Larousse de la Grande Guerre.*
- PETERS William, *American Memorial Hospital.*
- Comité de Jumelage de Reims Arlington, *Reims et les Américains.*
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *Sortir de la Grande Guerre, Le monde et l'après 1918.*
- ARDON Lucie, *Le retour à Reims, 1919-1999, Histoire d'une œuvre au service des Rémois.*
- BEDHOME Stéphane, Magazine *Les Chemins de la Mémoire*, - 1919, le logement des sinistrés à leur retour sur les zones du front en Picardie -, n° 191.

Sites Internet

HUSSON Jean-Pierre, www.crdp-reims.fr
GODIN Michel, www.champagne14-18.net
<http://fr.wikipedia.org>
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
www.hitorial.org

Conception et réalisation

Marne 14-18